

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 MARS 2020

Délibération n°2020-003 : acceptation des dons et legs

Le conseil d'administration, dans sa séance du 11 mars 2020,

ACCEPTE

les dons individuels reçus du 1^{er} décembre 2019 au 7 février 2020 pour un montant total de 2595 €.

Nombre de votants : 17
Pour : 17
Contre : 0
Abstention : 0.

Le président du conseil d'administration de
l'École nationale des chartes



Louis GAUTIER

Membre du campus Condorcet

65, rue de Richelieu
F-75002 Paris
T +33 (0)1 55 42 75 00